



Uwo wri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°317 DU 9 AU 15 MAI 2022

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit: au moins 19 personnes tuées dont 17 cadavres retrouvés, 4 personnes enlevées et 5 victimes de VSBG.

Parmi les victimes figurent 4 femmes et 2 enfants tués ainsi qu'une femme enlevée.

Des membres de la milice Imbonerakure, des poli-

ciers, des agents du SNR, des militaires et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été relevés dans les différentes localités du pays.

LES GRANDS TITRES

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

III. DE LA GOUVERNANCE

II. AUTRES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</i>	3
<i>I.1. DU DROIT A LA VIE</i>	3
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS</i>	4
<i>I.1.3. DES PERSONNES TUEES AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	5
<i>I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE</i>	5
<i>I.3. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	6
<i>I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>II. DE LA GOUVERNANCE</i>	6
<i>III. AUTRES FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>IV. CONCLUSION</i>	8

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	<i>: Congrès National pour la Liberté</i>
ECOFO	<i>: Ecole Fondamentale</i>
FARDC	<i>: Forces Armées de la République Démocratique du Congo</i>
FDN	<i>: Forces de Défense Nationale</i>
FFB	<i>: Fédération de Football du Burundi</i>
OPJ	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
RDC	<i>: République Démocratique du Congo</i>
SNR	<i>: Service National de Renseignement</i>
VSBG	<i>: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES

I.1. DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Cendajuru, province Cankuzo

En date du 10 mai 2022, vers 9 heures, sur la colline Rukoyoyo, commune Cendajuru, province Cankuzo, un corps sans vie de Concilie Madebari, âgée de plus de 80 ans, résidant sur la colline de Nyabisindu, zone et commune Cankuzo, a été retrouvé dans un boisement d'eucalyptus où elle s'était rendue vendre des arbres. Selon des sources sur place, en date du 9 mai 2022, vers 14 heures, la victime était partie avec un de ses voisins pour lui vendre quelques eucalyptus pour 15000 fbu et il lui avait donné une somme de 5 000 fbu comme une avance. Selon les mêmes sources, ce vendeur est rentré en la laissant dans son boisement. Pasteur Niyonzima, conseiller de l'administrateur chargé des affaires administratives et sociales et l'OPJ Alfred se sont rendus sur les lieux pour le constat et ont indiqué que la victime n'avait pas de blessure. Ce voisin de la victime a été arrêté par cet OPJ et conduit au cachot du commissariat provincial de police à Cankuzo pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie d'un homme retrouvé en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, sur la colline Camazi, zone Camazi, commune Gisagara, province Cankuzo, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé dans la brousse. Selon des sources sur place, cette victime était de nationalité tanzanienne et ne présentait pas de trace de blessure.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 12 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline Gasenyi-Kirwati II, commune Buganda, province Cibitoke, un corps sans vie d'Aline Ndayikomeyamashi, commerçante, a été retrouvé dans un champ de maïs. Selon des sources sur place, la victime présentait des blessures au niveau du sexe. Selon les mêmes sources, le cadavre a été

évacué vers l'hôpital de Cibitoke et l'administrateur de la commune Buganda, Pamphile Hakizimana a indiqué que des enquêtes ont déjà commencé en vue de connaître les auteurs et les mobiles du crime. Aline Ndayikomeyamashi vivait seule avec ses deux enfants âgés respectivement de 10 ans et de 2 ans 6 mois.

Six corps sans vie retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 3 mai 2022, vers 3 heures du matin, sur la 6^{ème} transversale, colline Kaburantwa, commune Buganda, province Cibitoke, 6 corps sans vie ont été vus par des habitants de cette localité ramenés de la RDC via la rivière Rusizi par des Imbonerakure et des militaires burundais opérant clandestinement en RDC. Selon des sources sur place, ces corps étaient composés de 5 membres de la milice Imbonerakure et 1 officier de l'armée burundaise tués par les éléments de la FARDC lors des affrontements avec ces Imbonerakure et ces militaires burundais dans la localité de Gahanda, groupement de Luberizi, plaine de la Rusizi, territoire d'Uvira, province du Sud Kivu. Selon les mêmes sources, ces cadavres ont été transportés à partir de la frontière Burundo-congolaise à bord de deux véhicules, celui de la FDN et celui de Pamphile Hakizimana, administrateur communal de Buganda.

Quatre corps sans vie en uniformes militaires retrouvés en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 7 heures, dans la réserve naturelle de la Kibira, sur la sous-colline Ngara, colline Gafumbegeti, commune Mabayi, province Cibitoke, quatre corps sans vie ont été retrouvés par la population qui vaquait à ses activités agricoles. Selon des sources sur place, parmi ces quatre corps, trois étaient vêtus des uniformes de l'armée congolaise et un autre de l'armée burundaise. Selon les mêmes sources, ces corps sans vie présentaient des blessures qui montraient qu'ils ont été fusillés.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 11 mai 2022, vers 6 heures du matin, en zone Buterere, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'une femme non identifiée a été retrouvé par la population. Selon des sources sur place, ce cadavre présentait des blessures au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, le corps a été enterré par la population en collaboration avec des membres de la Croix Rouge, sur l'ordre de l'administrateur communal de Ntahangwa, Ernest Niyonzima.

Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 2 mai 2022, vers 5 heures du matin, dans le lac Tanganyika du côté du quartier Nyabugete, zone Kanyosha, commune Muha, Bujumbura Mairie, un corps sans vie

1.1.2. DES CAS D'INFANTICIDES ET D'ASSASSINATS D'ENFANTS

Un corps sans vie d'un enfant retrouvé en commune Gatara, province Kayanza

En date du 10 mai 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Gasenyi, colline Gihororo, commune Gatara, province Kayanza, un corps sans vie de Fabrice Iteriteka, âgé de 9 ans, a été retrouvé dans un champ de bananes. Selon des sources sur place, le corps présentait des traces d'une corde au niveau du cou ce qui fait penser que l'enfant a été tué étranglé. Selon les mêmes sources, trois personnes dont le père de la victime, son oncle maternel et une autre personne qui a vu ce corps sans vie en premier lieu ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

1.1.3. DES PERSONNES TUEES AUX FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie d'un homme flottant sur les eaux de la Maragarazi en commune Kibago, province Makamba

En date du 9 mai 2022, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été vu dans les eaux de la rivière Maragarazi mais n'a pas été repêché. Selon des sources sur place, la victime

d'une femme non identifiée a été retrouvé par des pêcheurs. Selon des sources sur place, le cadavre était nu. Selon les mêmes sources, ce cadavre a été enterré par la population sur l'ordre du chef de quartier Nyabugete, le prénommé Ferdinand.

Une personne tuée en commune Busiga, province Ngozi

En date du 11 mai 2022, sur la colline Nyanza-Tubiri, zone Mparamirundi, commune Busiga, province Ngozi, Marie-Rose Ntiranyibagira, a été tuée à coups de poignards par Gaspard Bizimana, son beau-frère, travaillant à l'hôtel "Le Carrefour", au centre ville Kayanza. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont à l'origine de cet assassinat. Selon les memes sources, le présumé auteur a pris le large. Cet incident a eu lieu au moment où le mari de la victime n'était pas à la maison.

Un fœtus tué en commune et province Makamba

Dans la nuit du 9 mai 2022, à l'hôpital Makamba, commune et province Makamba, Darlène Nkurunziza, âgée de 19 ans, travailleuse domestique, a avorté un fœtus de 7 mois sur l'ordre d'Eliezer Nahigombeye, membre du parti CNDD-FDD, infirmier de l'hôpital Makamba. Selon des sources sur place, cette fille a révélé qu'elle l'a fait sous la complicité de cet infirmier qui est le présumé auteur de cette grossesse et a indiqué que le cadavre a été jeté dans la poubelle de cet hôpital. Selon les mêmes sources, Eliezer Nahigombeye, Darlène et deux travailleurs de l'hôpital ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

était nue et présentait des blessures au niveau de la bouche. Selon les mêmes sources, le chef de colline Mbizi, Salomon Niyomwungere a indiqué que l'administration et la police n'avaient pas le droit de repêcher ce cadavre mais plutôt qu'elles attendaient l'intervention des agents de la Croix Rouge de Makamba pour faire ce travail.

I.2. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

I.2.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Une femme brûlée en commune Kanyosha, Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, sur la sous-colline Gikangaga, colline Ruyaga, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Cécile Nizigiyimana a été brûlée par son mari, Nicolas Ndayishimiye, membre du parti CNDD-FDD, au niveau des seins, du ventre et des cuisses par de l'eau chaude. Selon des sources sur place, cette victime était accusée par son mari d'infidélité. Selon les mêmes sources, Nicolas a été arrêté le même jour puis conduit au cachot du poste de police de Ruyaga, en date du 9 mai 2022, le présumé auteur a été libéré.

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 17 heures à la sous-colline et colline Gisoro, commune et province Kayanza, Evelyne Nahimana, âgée de 25 ans, a été battue à coups de bâton par son mari, Joachim Ndamuhawenayo, âgé de 37 ans, à son domicile. Selon des sources sur place, il l'a accusée d'avoir quitté sa maison sans son autorisation. Selon les mêmes sources, son mari l'avait trouvée dehors et l'a introduite violemment dans la maison. La victime a pris fuite vers sa tante sur la colline Kirrema.

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, à la sous-colline Mubuga, colline Bubezi, commune et province Kayanza, P.V., âgée de 9 ans, a été violée par Pascal Nduwayo, âgé de 19 ans, cultivateur. Selon des sources sur place, le présumé auteur a trouvé la victime en train de jouer avec ses amies et lui a acheté un

chapati avant de la conduire derrière une maison

pour la violer. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée le même jour vers l'hôpital Kayanza pour des soins médicaux. Pascal a été arrêté par le chef collinaire et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayanza.

Une femme battue en commune et province Kayanza

En date du 13 mai 2022, vers 18 heures, sur la sous-colline Gisoro, colline Misave, commune et province Kayanza, Claudine Bucumi, âgée de 41 ans, a été battue par son mari, Léonidas Ndacayirorera, commerçant. Selon des sources sur place, Léonidas avait passé la soirée dans un bistrot de vin de banane appartenant à sa femme et ils étaient rentrés ensemble. Arrivé à la maison, Léonidas a battu sa femme en l'accusant qu'en route elle tentait de traîner les pieds. Selon les mêmes sources, la victime a été blessée au niveau de l'œil et du bras. Cette victime a été évacuée vers l'hôpital pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a pris le large craignant d'être arrêté.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mai 2022 indique qu'en du 8 mai 2022, vers 13 heures, sur la colline Kizuka, commune et province Rumonge, A.M., élève de la 7^{ème} année à l'ECOFO Nyamibu, a été violée par Pascal Bigirimana, enseignant des mathématiques à cette école, dans sa maison. Selon des sources sur place, en date du 9 mai 2022, un groupe de parents est allé le rechercher mais il avait déjà déserté l'école. Selon les mêmes sources, en date du 12 mai 2022, Léonard Sirabahenda, chef de zone Kizuka a réuni les directeurs, les membres des comités de gestion de 4 écoles de la colline Kizuka et certains religieux de la place pour parler du cas et étudier ensemble comment prévenir les VSBG en milieu scolaire.

Une femme brûlée en commune Kanyosha, Bujumbura rural

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une fillette violée en commune et province Kayanza

Une femme battue en commune et province Kayanza

Une fillette violée en commune et province Rumonge

I.3. DU DROIT A LA LIBERTE

I.3.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une femme portée disparue en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 mai 2022 indique que depuis le 27 avril 2022, Honnête Shurweryimana, membre du parti CNDD-FDD, résidant au quartier Gatoke, commune Muka-

za, Bujumbura Mairie, native de la colline Rweza, commune Kanyosha, Bujumbura rural, a été portée disparue. Selon des sources sur place, la victime, membre du comité de FFB et chargée de football féminin, s'est rendue au travail le matin comme d'habitude mais elle n'est pas rentrée. Selon les mêmes sources, elle faisait le commerce des maillots de sport et était séparée de son mari, Fiston Abdoulzac, joueur de l'équipe nationale. Honnête Shurweryimana avait refusé le divorce proposé par son mari, qui voulait épouser une autre femme à l'étranger.

Une personne enlevée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 22 heures, au quartier Kinyota, tout près du stade, commune et province Muyinga, Evariste Hakizimana, natif de la colline Kijumbura, zone Masaka, commune Giteranyi, province Muyinga, a été arrêté chez lui, par Eva et Bonane, tous agents du SNR. et a été conduit dans un endroit inconnu à bord d'un véhicule immatriculé E 0535 A, du responsable provincial du SNR, Félix Havyarimana. Selon des sources sur place, la victime était rentrée du Rwanda en date du 29 novembre 2021 où elle

était exilée et travaillait à la société Tawakal à Mukoni.

Un membre du parti CNL enlevé en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2022 indique qu'en date du 8 mai 2022, vers 22 heures, au quartier Kinyota, tout près du stade, zone et commune Muyinga, province Muyinga, Cyriaque Rwaswa, enseignant à l'ECOFO Kazebibondo, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par Eva et Bonane, tous agents du SNR. et a été conduit dans un endroit inconnu à bord d'un véhicule immatriculé E 0535 A, du responsable provincial du SNR, Félix Havyarimana.

Un membre du parti CNL enlevé en commune et province Muyinga

En date du 9 mai 2022, vers 22 heures, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Dieudonné Nibaruta, chargé de l'idéologie et de la propagande pour le parti CNL au niveau provincial, a été arrêté à son domicile par Eva et Bonane, tous agent du SNR. Selon des sources sur place, cette victime a été conduite dans un lieu inconnu à bord d'un véhicule immatriculé E 0535 A, du responsable provincial du SNR, Félix Havyarimana. Selon les mêmes sources, en date du 9 mai 2022, ce responsable provincial du SNR est revenu au domicile de cette victime, y a pris le téléphone et a indiqué à la famille qu'il le gardait dans son cachot malgré qu'il n'a pas droit aux visites.

II. DE LA GOUVERNANCE

Des contributions forcées en commune et province Rumonge

En date 13 mai 2022, le Gouverneur de la province Rumonge, Consolateur Nitunga a fixé à 5 mille fbu la contribution de chaque conducteur de vélo-taxi opérant en province Rumonge. Selon des sources sur place, cette contribution est destinée à la finali-

sation de la construction des bureaux de la province Rumonge. Selon les mêmes sources, cette mesure a été décidée lors d'une rencontre avec ces conducteurs de taxi-vélos et dont certains d'entre eux ont dénoncé le détournement par leur représentant, un nommé Gahanga d'une somme déjà payée. Cette autorité a promis aux participants de mener des enquêtes avant de prendre une décision conséquente.

III. AUTRES FAITS SECURITAIRES

Une baïonnette saisie en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 11 mai 2022, vers 23 heures, sur la colline Canzikiro, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Arcade Nimpagaritse, membre de la milice Imbonerakure, âgé de 25 ans, originaire de la colline Rusasa, zone Masabo de la même commune, a été appréhendé par des imbonerakure, en patrouille en possession d'une baïonnette, une lampe torche, des habits et sa carte d'identité. Selon des sources sur place, par après, il a pris le large laissant son sac à dos. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont informé tous les chef des collines limitrophes pour le chercher mais en vain.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuritaires et des questions liées à la gouvernance dans certaines localités du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.